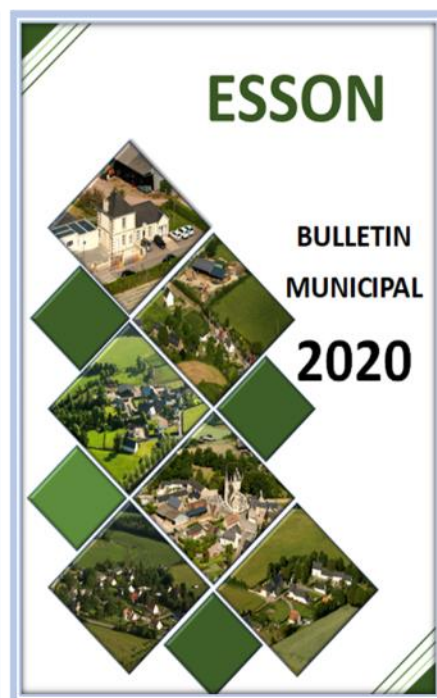
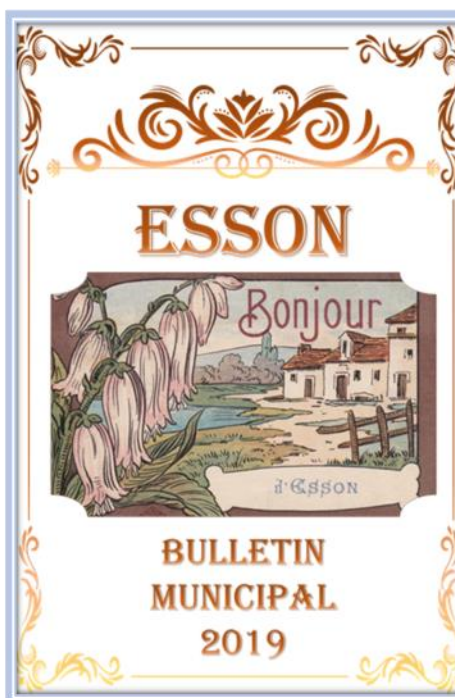
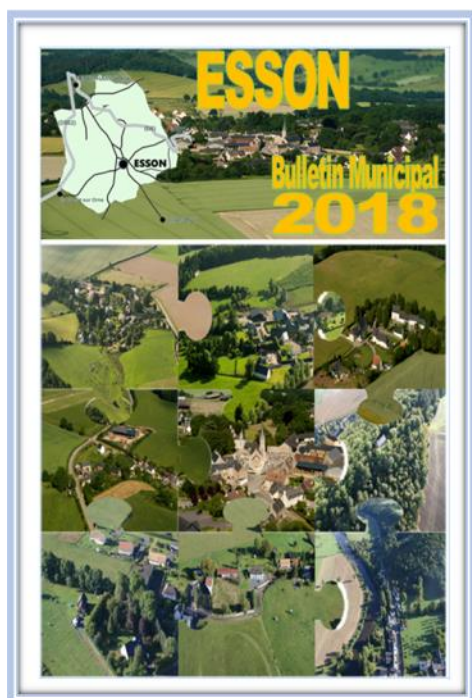
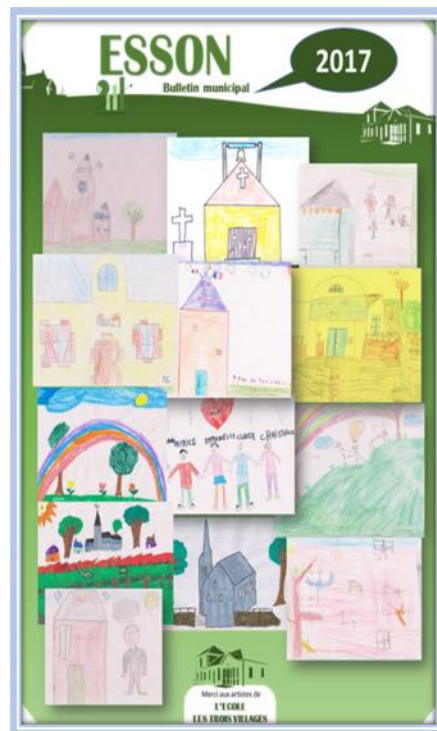
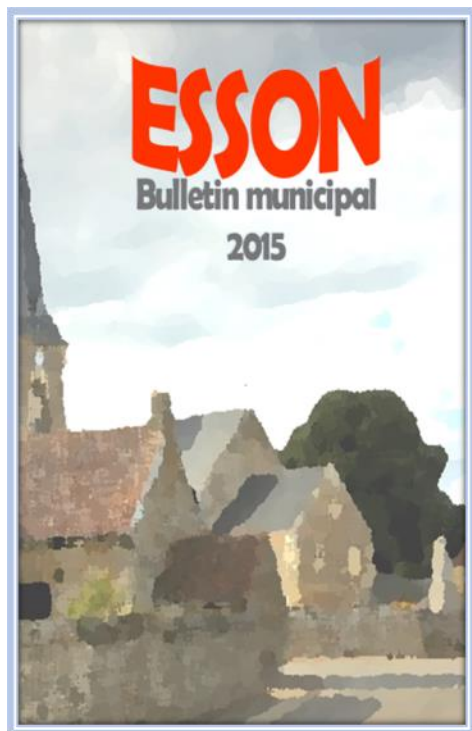


ESSON



Bulletin municipal

2021





Chers Administrés,

L'année 2020 aura été particulièrement éprouvante à bien des égards, marquée par ce virus qui a modifié profondément nos habitudes de vie.

Nous vivons cela depuis mars 2020 date des élections municipales. Une équipe renouvelée a pris le relais de la précédente mi-juin soit trois mois après ce scrutin. Durant cette période troublée la municipalité s'est efforcée de faire face et si tout ce que nous souhaitions n'a pu être réalisé nous ne sommes pas restés inactifs.

Parmi les travaux importants réalisés figurent :

- l'éclairage public rue Bonne Nouvelle et rue des Fosses avec le remplacement des lampadaires anciens par des lampadaires LED.

Ces travaux coïncidant avec la fin de l'effacement des réseaux.

- Avec l'aide de l'association **ESSON PATRIMOINE**, la rénovation du tableau à la Chapelle Bonne Nouvelle et les travaux de sol (remplacement du plancher par un carrelage en pierre).
- L'accessibilité définitif à la fibre optique.

Je souhaite apporter tout mon soutien à notre Directrice d'école, Madame Emmanuelle **BERNIER**, aux enseignants ainsi qu'à tout le personnel scolaire. Nous savons combien les mesures sanitaires sont contraignantes et nous les remercions de leur professionnalisme.

Les agents municipaux (**CLAIRE, ISABELLE, FRANCK et EMMANUEL**) font eux aussi un travail très précieux auprès de la population et je voudrais les féliciter pour leur implication.

Merci également à mes Adjoints et Conseillers Municipaux pour leur soutien. Je suis persuadé qu'avec cette nouvelle équipe, déjà très impliquée, nous ferons de belles choses.

Je souhaiterais avoir une pensée pour les familles de ceux qui nous ont quittés , notamment notre doyenne Marie Thérèse **PESCHET** ainsi que Louise **BIOU**, Yvonne **GODILLON**, Michelle **GUERVIN** , Patrick **LEDUC**, Bruno **NICCO**, Yolande **PITEL**, Eliane **PUCEL**, Thérèse **TIRARD**.

En ce mois d'Avril 2021, je vous souhaite, le plus rapidement possible, le retour de vos projets et un avenir heureux, que nous soyons tous solidaires et que la commune que nous formons tous ensemble soit un lien de réconfort et d'espoir.

Prenez soin de vous,
Gilles PITEL
MAIRE



1	Etienne JOUVENCEL	9	Eddy ROUX
2	Floriane LEBOEUF	10	Fabrice ANGOT
3	Monique MASSIEU	11	Gilles PITEL
4	Marie-Thérèse VENDANGE	12	Loic BAILLIEUL
5	Adèle LEBOUCQ	13	Mathieu VOISIN
6	Cécile LABATUT	14	Mathieu LAUDIER
7	Florine GOUGEON	15	Frédéric GOBE
8	Sébastien PAUCTON		



Vos Agents Communaux



Claire CAILLY
Secrétaire de Mairie



Isabelle LETALLEC
Adjointe Technique (Salle des Fêtes, Mairie)



Franck LAULNAIS
Adjoint Technique



Emmanuel VERRIER
Adjoint Technique

ESSON en quelques chiffres



229^{ème}

Commune la plus peuplée
du Calvados



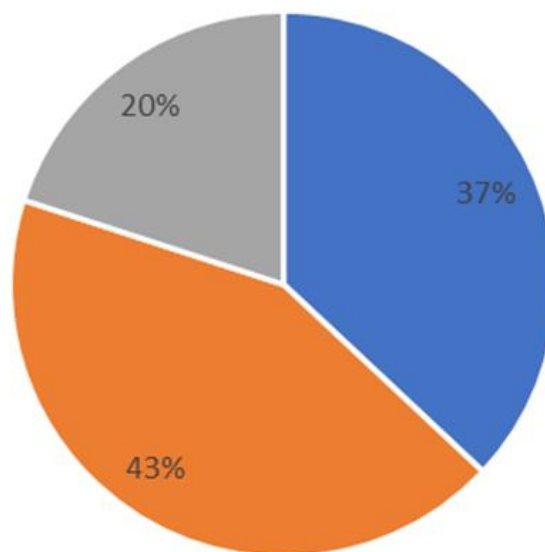
7

Le nombre d'entreprises
d'au moins un salarié



11

Associations



■ -29 ans ■ 30-59 ans ■ +60 ans



549

Nombre d'habitants selon
Le recensement de 2020

81%

D'actifs de
15 à 64 ans



73%

Dans le
département



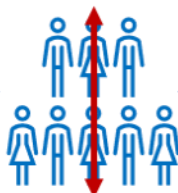
ESSON en quelques chiffres



457 hab
2010

549 hab
2020

+92 en 10 ans



36

L'âge moyen de la population pour
Esson, contre 41 pour le Calvados



103

Le nombre de familles avec enfants
pour Esson



81 %

Le taux d'activité pour Esson, contre
73% pour le Calvados



334

Le nombre d'emplois sur le
territoire d'Esson



90%

La part des entreprises employeuses
qui ont au moins 10 salariés, contre
84% pour la France métropolitaine



231

Le nombre de logements
présents pour Esson



8

Le nombre de permis de construire
déposés en 2020



78%

La part des propriétaires
contre 57% dans le Calvados



5

Le nombre de 80 ans
et plus

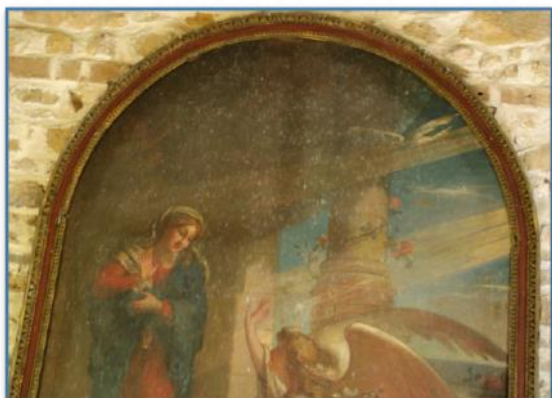


143

Le nombre de jeunes
de -18 ans

Malgré la situation sanitaire, l'association ESSON Patrimoine, aidée par le Conseil Municipal et des bénévoles, a continué son travail de restauration de la Chapelle Bonne Nouvelle. Les travaux se sont concentrés sur la restauration du tableau de « l'Annonciation » et du plancher de l'autel .

RESTAURATION DU TABLEAU



Réparation du cadre



Nettoyage de la toile



Résultat Final

ESSON Patrimoine

RETOUR DU TABLEAU APRÈS RESTAURATION



DÉPOSE DE L'AUTEL ET DU PLANCHER



Après dépose du plancher existant, mauvaise surprise : le sol n'est pas droit et laisse dépasser au moins dix centimètres de rocher. Impossible de débiter les travaux de maçonnerie sans niveler complètement le sol.



Début d'un long travail d'excavation au marteau piqueur



REMISE EN PLACE DE L'AUTEL APRÈS TRAVAUX





De nouveaux travaux sont déjà en cours :

- Démontage et restauration de l'autel de la chapelle Bonne Nouvelle.
- Réfection des joints du clocher de l'église La Nativité de Notre-Dame.



Fondation du
Patrimoine

Le bureau d'ESSON Patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-et-chapelle-d-esson>

Serge BEAUNIEUX Président
Francis MARTEL Vice-président
Adèle LEBoucQ Trésorière

Nicole LEBoucQ
Annick Laisney
Fabrice ANGOT

Trésorière-adjointe
Secrétaire
Secrétaire-adjoint



Comme un grand nombre de communes françaises, ESON a vu durant le 1er confinement un élan de solidarité.

Au 25 avril 2020, alors que le gouvernement commençait à nous annoncer les prochaines mesures à mettre en œuvre, un collectif de couturiers amateurs s'est rapidement mis en place au sein de notre commune.

En tout, 14 couturières et couturiers se sont mobilisés pour nous confectionner environs 800 masques en seulement 8 jours. Ceux-ci ont ensuite été distribués par les conseillers municipaux quelques jours avant le déconfinement pour les personnes qui souhaitaient en recevoir. Etait prévu 2 masques par personne.

La commune a également acheté 250 masques auprès de la communauté de communes et 50 offerts par la région.

Nous remercions donc :

- **Nicole, Adèle, Apolline, Célestin, LEBOUQC**
- **Annie et Nady BAILLIEUL**
- **Françoise BEAUNIEUX**
- **Béatrice GOBE**
- **Chantal PITEL**
- **Paulette FREMONT**
- **Magali DESLANDES**
- **Jessie HASTIN**
- **Monique MASSIEU**



Ainsi que **Sylvain POUHIER** qui aura protégé les caissières du Super U grâce à sa fabrication de visières en plastique.





Cette année, l'école d'Esson accueille 110 élèves répartis en 5 classes.

- La classe de **PS-MS-GS de Mme GRANGE** qui accueille 25 élèves.
- La classe de **CP-CE1 de Mme JULES** qui compte 18 élèves.
- La classe de **CP-CE1 de M. LEVIEUX** qui réunit 18 élèves.
- La classe de **CE2-CM1-CM2 de Mme TIRARD** qui regroupe 24 élèves.
- La classe de **CE2-CM1 CM2 de Mme BERNIER** qui accueille 25 élèves.

Mme BANSARD remplace Mme BERNIER tous les jeudis qui assure les missions de direction.

Mme TASTEYRE est l'enseignante remplaçante rattachée à notre école.

Nous nous réjouissons également de travailler avec Mme BACON, (ATSEM en PS-MS-GS), Mmes GOUHIER, OUAILLY-PAILLET, AESH et toute l'équipe périscolaire.

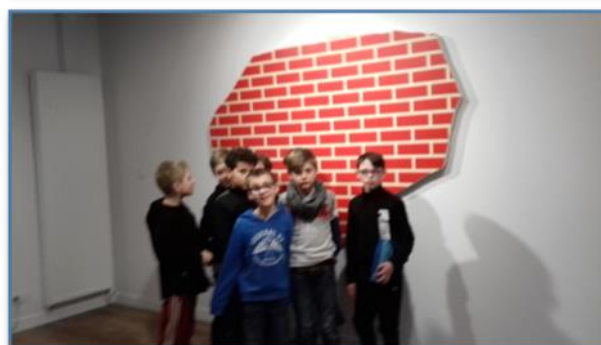
Cette année a été une année très particulière puisque depuis mars notre pays est frappé par une crise sanitaire inédite.

Inévitablement, les projets scolaires ont été impactés puisque beaucoup ont été reportés pour finalement être annulés. C'est le cas de la classe découverte des Châteaux de la Loire initialement prévue les 22, 23 et 24 juin derniers.

Malgré tout, nous avons réussi à poursuivre **le projet paysagiste mené en partenariat avec le CAUE** (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Caen qui consiste à réaménager les cours de l'école.

En janvier 2020, tous les élèves de l'école se sont rendus à la salle d'exposition Les Fosses d'Enfer à Saint Rémy pour visiter l'exposition du Frac intitulée « **La Couleur au jour le jour** ».





Inspirés de l'exposition, les élèves ont réfléchi à un nouvel agencement des cours de l'école avec l'aide de Margaux Delporte, paysagiste du CAUE.



Un plan d'aménagement a vu le jour. En novembre a alors débuté le « chantier » avec :
La plantation de bulbes :



La plantation d'une haie grimpante



La plantation d'une haie fleurie :



L'INSTALLATION D'UN JARDIN EN TROU DE SERRURE



Au printemps prochain, nous installerons des bancs en palettes, des boîtes à livres, des hôtels à insectes, des nichoirs et...un tipi végétal !!



Afin de marquer le départ de l'école primaire, la municipalité a pour habitude d'offrir un cadeau aux futurs collégiens.
Cette année, ce sont 8 CM2 qui ont reçu une calculatrice pour leur entrée au collège.
Nous leur souhaitons pleine réussite.

INFORMATIONS UTILES

Inscription pour la Rentrée de septembre 2021

Si votre enfant est né en **2018**, rendez vous à la mairie d'Esson pour l'inscrire à l'école.

Munissez-vous :

- de son carnet de santé
- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile

Prenez ensuite rendez-vous avec la directrice de l'école en appelant le **07-50-62-72-00**



EFFACEMENT DE RÉSEAU

Fin des travaux février 2020

Fin des travaux d'effacement de réseau rue de Bonne Nouvelle et rue des Fosses avec l'installation et le remplacement des points lumineux (éclairage LED nouvelle génération).

FIBRE OPTIQUE

Fin des travaux Juin 2020

La quasi-totalité de la commune est fibrée (reste le hameau de **l'Arguilly**) et vous êtes éligibles. Ils vous faut choisir votre opérateur et faire intervenir la société COVAGE pour le raccordement dans votre habitation.

Pour plus d'information se connecter sur fibre-calvados.fr



TRAVAUX DIVERS

Captage des eaux de ruissellement au hameau du « **Dégoutreuil** » par l'entreprise LEPAREUR.

La commune s'est portée acquéreur d'une partie du bois bordant la chapelle d'une superficie de 2 HA.

Aménagement du point de collecte au Haut Breuil.



Haut-Breuil



Dégoutreuil

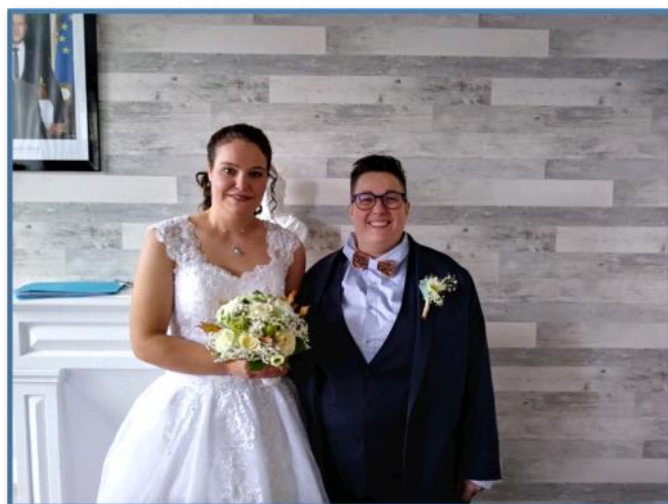


Rue Bonne Nouvelle

NAISSANCES

Date naissance	Nom et Prénom enfant	Lieu de naissance	Parents	Adresse
13/02/2020	GAMBART Céleste	Caen	Elodie et Julien GAMBART	10 Chemin de la Banque Le Haut Breuil
5/12/2020	LAUDIER Adèle	Caen	Sophie FOURREY et Mathieu LAUDIER	3 rue de l'Arguilly

MARIAGES



**Amélie SAVORGNAN &
Mélodie GERMAIN**

Le 10 octobre 2020



**Alexandre ALMIRE &
Véronique PRUNEAU**

Le 8 août 2020

DECES

Le 24 janvier 2020

Le 19 mars 2020

Le 4 mai 2020

Le 3 juillet 2020

Le 8 septembre 2020

Le 4 novembre 2020

Le 15 décembre 2020

Le 1 janvier 2021

Le 11 Janvier 2021

Yvonne **GODILLON** née **LECOMTE**

Eliane **PUCEL** née **LETELLIER**

Bruno **NICCO**

Yolande **PITEL** née **LIEHN**

Michelle **GUERVIN** née **GAMBART**

Patrick **LEDUC**

Marie-Thérèse **PESCHET** née **RONCHAMPS**

Thérèse **TIRARD** née **GOSSELIN**

Louise **BIOU**

ESSON Assistantes Maternelles Et Crèche



Mme DEVE Laetitia

5 rue Victoria Le Haut Breuil

Tel : **06.29.18.09.97**

02.31.26.70.83

Mme DUMAS Catherine

3 rue de la Neuville

Tel : **02.31.79.35.96**

Mme LABATUT Cécile

12 rue Victoria

Le Haut Breuil

Tel : **02.31.86.09.87**

Mme LEMONNIER Nadège

2 rue des Lavandières

Tel : **02.50.10.95.42**

Mme POUHIER Judith

7 rue du Bas Breuil

Tel : **02.31.93.08.99**



Le P'tit Monde des Bambins
Micro crèche :

La mairie

14220 DONNAY

02.31.78.27.77

09.60.08.79.02

En raison de la crise sanitaire, le spectacle de Noël n'a pu avoir lieu mais les enfants n'ont pas été oubliés ainsi que nos Aînés.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL



Edouard TIRARD, notre doyen



DISTRIBUTION DES CADEAUX AUX ENFANTS



DÉCORATION DE NOEL



Le conseil Municipal s'est mobilisé pour décorer la commune. Merci aux habitants d'avoir collaboré pour la décoration.

DATES A RETENIR EN 2021

Ces dates sont bien entendu à titre indicatives et sont liées à l'évolution de l'état sanitaire de notre pays.

- **LUNDI 24 MAI** : Pique-Nique Communal (Chapelle Bonne Nouvelle) Association ESSION patrimoine
- **JUIN** : Fête de la Musique
- **5 SEPTEMBRE** : Fête Communale
- **Courant octobre**, Randonnée
- **7 NOVEMBRE** : Repas des AINES
- **5 DECEMBRE** : Arbre de Noël des enfants



A.D.M.R

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Garde d'enfants à domicile

Soutien à la parentalité

Accueils collectifs

Aide et soins à domicile

Accompagnement à domicile

Accompagnement hors domicile

Aide au répit

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP



SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Aide et soins à domicile

Livraison de repas à domicile

Actions de prévention
de la perte d'autonomie

Transport accompagné

Aide aux aidants

Entretien du logement

Entretien du linge

ENTRETIEN DE LA MAISON

POUR
EN
SAVOIR
PLUS

Association ADMR de Thury-Harcourt
Maison des services
4 rue du Docteur Gourdin
THURY-HARCOURT
14220 LE HOM
☎ 02.31.23.96.02
✉ thury@fede14.admr.org



pour tous, toute la vie, partout

www.admr.org



Service de Soins Infirmiers À Domicile d'Évrecy

Le SSIAD d'Évrecy

Le SSIAD d'Évrecy est une association loi 1901 créée en 1985 pour permettre aux personnes âgées malades ou dépendantes d'être soignées chez elles, dans leur cadre de vie habituel.

Il est autorisé par le Préfet du Calvados pour délivrer, sur prescription médicale et avec l'accord de la caisse primaire d'assurance maladie, des soins tant relationnels que techniques :

- soins d'hygiène
- soins de nursing
- soins infirmiers

Le Service a une capacité de 76 lits. Les soins sont prodigués le matin et dans certains cas le soir.

Public cible



60 ans et +
avec une
dépendance



- de 60 ans
avec une incapacité
transitoire ou une
pathologie invalidante

Vocation

ÉVITER une hospitalisation

FACILITER un prompt retour au domicile
après une hospitalisation

RETARDER l'admission en établissement
d'hébergement en s'assurant de la
sécurité de la personne

ACCOMPAGNER les patients en fin de vie

L'équipe

2 Infirmières Coordinatrices (IDEC)

Mmes FAUVEL Lydie et LEMOIGNE Caroline

Leurs rôles : - responsabilité et animation de l'équipe
- organisation et gestion des soins infirmiers
- coordination des activités du service
- évaluation au domicile des patients

19 Aides Soignantes diplômées

Leurs rôles : - soins d'hygiène, de nursing et habillage
- réfection du lit médicalisé
- frictions des points d'appui
- surveillance et aide au confort
- mobilisation
- soutien psychologique

Des infirmiers libéraux

(sous convention avec le Service)

Ils effectuent les soins infirmiers
sur prescription médicale et
sont rémunérés directement par
le Service. Le choix de l'infirmier
libéral est laissé au patient.

Une secrétaire

Le SSIAD d'Évrecy
intervient sur 55
communes définies
par la préfecture
du Calvados.



Secrétariat : ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h

Site internet : ssiad-evrecy.fr

20 rue de la Cabottière- 14210 ÉVRECY - 02 31 80 47 21

Lydie FAUVEL : lfauvel001@lerss.fr - Caroline LEMOIGNE : cleoigne001@lerss.fr



PRÉSENCE VERTE

Solutions de téléassistance
N°1 en France

Présence Verte propose les solutions
les mieux adaptées pour maintenir votre autonomie,
chez vous ou en dehors de votre domicile, en toute sécurité



Simplicité

Pour en savoir plus, votre conseiller Présence Verte est à
votre écoute au
02 31 25 39 10

AMICALE POUR LE DON DU SANG



Amicale pour le Don du Sang Bénévole
de Thury-Harcourt / Le Hom
et de sa Région

DONNER TOUT SIMPLEMENT

DATES DES PROCHAINES COLLECTES 2021

SALLE ERNIE BLINCOW
THURY-HARCOURT/LE HOM

Le Vendredi de 15h30-19h00

Vendredi 29 Janvier

Vendredi 26 Mars

Vendredi 04 Juin

Vendredi 30 Juillet

Vendredi 24 Septembre

Vendredi 26 Novembre

Assemblée Générale «Salle GRINGORE »

SAMEDI 06 Mars 2021 A 18H30

UN GRAND MERCI

Le Président,

Philippe ROHÉE

L'Amicale pour le Don du sang bénévole
adresse ses Vœux Sincères et
Reconnaissants pour une :

Bonne Année
2021

OMAC CINÉMA

Quelle année exceptionnelle !

Après un très bon cru 2019, on pouvait s'attendre à ce que 2020 ne soit pas à la hauteur. Mais personne n'avait imaginé une chute pareille.

Nous nous félicitons souvent de nos animations ; nous avons eu droit à des "inanimations" en deux épisodes. Le premier, au printemps, nous laissait l'espoir d'une reprise avec l'arrivée des beaux jours. Le retour des spectateurs s'est fait timidement pendant l'été et c'est juste au moment où les films à l'affiche commençaient à attirer un plus large public qu'a débuté le second épisode ... long épisode qui n'est pas terminé aujourd'hui et dont personne ne se hasarde à prévoir la fin.

Heureusement, les aides généreuses de l'Etat et des communes environnantes ont permis de préserver notre santé financière.

Formons des vœux pour que cette période démoralisante prenne bientôt fin et que chacun puisse retrouver la liberté d'aller et venir, de rencontrer des amis et ... d'aller au cinéma.

Pour l'Association : Claude BAISNEE

OMAC SPECTACLE

8 et 9 Juin au Traspy

25 Juin sur la place de la mairie à
Thury-Harcourt

DANSE CONTEMPORAINE

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE CAEN
« IMPRESSIONS, NOUVEL ACCROCHAGE »
D'Herman Diephuis, interprété par Marvin Clech et Mélanie Giffard

Après avoir été danseur pour de nombreux artistes, Herman Diephuis a monté sa compagnie en 2004 et propose depuis, ses propres créations en tant que chorégraphe. Il présente ici une réécriture de son solo Impressions, créé en 2013, en l'adaptant cette fois, pour deux danseurs : Mélanie Giffard et Marvin Clech en seront les interprètes. Le chorégraphe nous invite à découvrir la danse contemporaine en reliant sa pièce au mouvement impressionniste. La peinture fait osciller les corps, Mélanie Giffard et Marvin Clech incarnent des portraits dansés euphorisants et esthétiques !

Production déléguée Centre Chorégraphique National de Caen en Normandie
Coproducteur Association ONND, Chorège / Falaise, Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
Cette création a bénéficié du dispositif du Conseil Départemental de la Manche «Résidence d'artistes dans les établissements d'enseignements artistiques»

Crédit photo : Agathe Poupeney
<https://ccn-cn.eu/evnement/impressions-nouvel-accrochage/>

CIRQUE

MAX ET MAURICE (MAIZET)
« Trois petits tours
(et puis s'en vont !) »
Ecriture et mise en scène d'Emmanuel Gilleron,
interprété par Antoine Deschamps
et Emmanuel Gilleron

Duo pour deux clowns vieillissants, aigris, cabots, touchants, qui savent faire deux ou trois trucs encore bluffants. Nos artistes de pacotilles rêvent encore et toujours des plus grandes scènes internationales. Ces touche-à-tout, ces bons à rien, ni artistes, ni clochards, ce couple qui s'aime autant qu'il se déteste a décidé d'ouvrir sa caverne pleine de souvenirs à tous les curieux et leur montrer de quoi ils sont encore capables.

« 30 ans que le duo existe, 30 ans de vie commune, au début en solo, puis avec une troupe pour l'accompagner. Au crépuscule de son histoire, il est important, pour moi, de clore la parenthèse avec un spectacle intimiste, qui leur ressemble, ne pas faire de bruit, rester simple, avec des petits trucs de rien. Mais comme dirait l'autre « rien, c'est déjà beaucoup ! ». Emmanuel Gilleron

Compagnie conventionnée par le Ministère de la Culture / DRAC Normandie et par la Région Normandie. Avec le soutien du Conseil Départemental du Calvados.
Accueil en résidence : Commune de Vire Normandie (14) - La Halle Michel Drucker, Mairie Les Pieux (50) - Espace Culturel, Regnéville-sur-Mer (50) - Avec le soutien du Département de la Manche, Commune d'Amfreville (14), Les Noctambules à Nanterre (92)

Crédit photo : Philippe Dartiguenave
<http://maizetmaurice.com/>



CALENDRIER DES RANDONNÉES PÉDESTRES ACCOMPAGNÉES 2021

*Suisse Normande Tourisme organise toute l'année des randonnées pédestres accompagnées GRATUITES et SANS INSCRIPTION.
Circuits de 10 à 13 Km selon le dénivelé*

16 janvier

MUTRÉCY

Départ 14h00
Mairie

20 février

**ST MARTIN DE
SALLEN**

Départ 14h00-Salle des fêtes

20 mars

**LE BÛ SUR
ROUVRES**

Départ 14h00 - Eglise

17 avril

MARTAINVILLE

Départ 14h00
Mairie

15 mai

GOUPILLIÈRES

Départ 14h00
Mairie

26 - 27 juin

BARBERY

Esprit jardins
Abbaye de Barbéry

8 juillet

**BRETTEVILLE LE
RABET**

Départ 14h00 - Mairie

22 juillet

LE VEY

Départ 14h00
Mairie

12 août

THURY-HARCOURT

Départ 14h00
Allée Cavalière

26 août

CLÉCY

Mairie
Mairie

18 septembre

HAMARS

Départ 14h00
Salle des fêtes

16 octobre

CAUVILLE

Départ 14h00
Salle des fêtes

20 novembre

CINTHEAUX

Départ 14h00
Mairie

18 décembre

DONNAY

Départ 14h00
Salle des fêtes





DIVAGATIONS DES ANIMAUX

En cas d'accident ou d'incident le propriétaire est entièrement responsable des dommages causés.

DECLARATION DES CHIENS DE CATEGORIES 1 ET 2



Les propriétaires de chien de catégorie **1** ou **2** doivent obligatoirement le déclarer en mairie.

FEU D'EXTERIEUR

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT !!



Article 84 de Règlement sanitaire départemental (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978.

TONDEUZES A GAZON TRONCONEUSES

Pas d'utilisation intempestive le week-end.

Rappel :

Le Samedi de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00

Le Dimanche seulement de 10H00 à 12H00



ENTRETIEN DES HAIES

C'est aux propriétaires d'entretenir les haies qui bordent les voies publiques.



En cas d'accident ou d'incident suite à une gêne visuelle, leur responsabilisé peut-être engagée.

LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT A DÉPOSER



**UNIQUEMENT LA VEILLE DU RAMASSAGE
UNIQUEMENT SACS TRANSPARENTS**



Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains. Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ne sont pas éligibles

- Les locaux / habitations neufs (ves) (y compris bâtiments types granges, hangars, écuries transformées en habitation => considérés comme du « neuf »).
- Les travaux réalisés en auto construction par les particuliers.
- D'autres cas peuvent se révéler non éligibles = consulter l'agence au préalable...

Actions aidées :

- Les études de filières,
- Les travaux en pieds de murs extérieurs de l'habitation (vidange, comblement ou enlèvement des dispositifs existants, terrassement, remise en état du terrain, dispositif d'assainissement réglementaire (classique ou agréé), arrachage d'arbre, de haie...)

Taux d'aides :

NATURE DES TRAVAUX	TAUX D'AIDE (\$ = SUBVENTION)
Etude de filières	50 %
Travaux	6000 €* / Installation
Animation	\$ 50 % ou forfait 300 € / Installation

* : aide plafonnée au montant du devis présenté

application individualisée si maîtrise d'ouvrage privée

application globalisée si maîtrise d'ouvrage publique

- Seules sont éligibles les habitations existantes (résidences principales ou secondaires ou en cession immobilière (vente)), les bâtiments publics (salle des fêtes, cantines scolaires, mairie, logement, collège, gymnase)...
- Les installations doivent être situées en zones d'assainissement non collectif approuvée après enquêtes publiques.
- Seules sont éligibles, les installations identifiées non conformes et présentant des dangers pour la santé des personnes (art4 – cas a) ou risque environnemental avéré (art4 – cas b) ou sans aucune installation (non respect art. L1331-1-1 du CSP), conformément à l'annexe 2 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à la mission de contrôle des SPANC.
- L'opération groupée doit comprendre au moins 90 % de ces installations. Les 10 % restant seront représentés par les installations classées non conformes (art4 – cas c) et uniquement sur les territoires éligibles.
- L'entreprise de travaux doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile décennale relative aux systèmes d'assainissement autonomes.
- Le bureau d'étude doit pouvoir justifier des garanties en matière d'assurance responsabilité inhérente à ses activités.



NOM	TÉLÉPHONE & E-MAIL	ADRESSE
AGECIC Agence Commerciale et Industrielle Guervin Agent commercial, produits verriers, création et gestion de sites internet	02.31.79.71.51	Ferme de Beauvoir
BAILLIEUL PHILIPPE Gîte Rural	02.31.94.22.40	15 rue de Bonne Nouvelle
BLIN SYLVIE - SARL Plâtrerie - Plaque de Plâtre – Isolation – Pose de Cloisons sèches	02.31.79.49.51 06.70.12.54.62	1 rue du Bas Breuil Le Bas Breuil
EARL DU MONT PLEY Vente Viande Limousine	02.31.79.72.84	Le Mont Pley
FRISON BRUNO Nettoyage de sépulture, réchampissage de lettres	06.11.88.82.34	17 rue de Bonne Nouvelle
HOUGUET CHANTAL « La Cour d'Esson » Gîte Rural et Chambres d'Hôtes	02 31 79 42 80 chantalhouguet@orange.fr	2 rue de Bonne Nouvelle
INTEVA PRODUCTS Fabrication d'équipements électriques et électroniques pour l'automobile	02.31.30.71.10	
LEBOUCQ GÉRARD ET NICOLE Chambres d'Hôtes	02.31.79.72.87	28 rue de Gronde
GAEC LEBOUCQ Vente de viande	02.31.79.63.14 06.36.85.23.22	29 rue de Gronde
MAGALI B Arts de la table, décoration, bijoux, vitrail	06.11.27.08.84 magalibcreations.com	2 rue des Fosses
JEANNE NADÈGE Coiffure	06.16.75.74.52	1 rue de la Brestière
NICOLAS ASSISTANCE INFORMATIQUE Assistance informatique et interne à domicile, agréée Service à la Personne. Sur rendez-vous	06.03.49.45.68 www.nicolas-informatique.com contact@nicolas-informatique.com	6 rue des Fosses
PITEL MICHEL Gîte Rural	02.31.79.70.68	14 rue des Fosses
SARL SAMASSA Tapisserie, peinture, décoration, ravalement, revêtements de sols et murs	02.31.79.71.12	13 rue Victoria Le Haut Breuil
ENT THEVE. ELEC Electricité Générale	02.31.79.59.12 06.79.39.99.52	2 Chemin des Ormes Le Haut Breuil
HAUGOU COUVERTURE Thomas HAUGOU	06.62.70.61.30 haugou-couverture@hotmail.com	5 rue des Longchamps
LABATUT STÉPHANE Photographe	06.40.87.45.57 labatutstephane.wixsite.com/stelab	12 rue Victoria Le Haut Breuil
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES PRAIRIES	02.31.79.66.26	ZA des Prairies
JARDIN ET MULTI SERVICES MARTIN ARNAUD	06.76.78.73.33	4 rue de la Brestière
FILOCHE BRUNO Réalisation de vidéos par Drone	06.72.84.83.90	5 rue du Bas Breuil
LEPAREUR PHILIPPE Terrassement, Assainissement	06.24.28.05.72	Le Dégoutreuil



PLUI

Un nouveau document d'urbanisme, le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** (le PLUI) identique à l'ensemble des communes du territoire CINGAL-SUISSE NORMANDE est en cours de rédaction. L'enquête public devrait démarrer en juin 2021 et ce document devrait être rendu exécutoire début 2022.

Dans l'attente de notre document, le **Plan d'Occupation des Sols** (le POS), rendu caduque au 31/12/2020 est remplacé par le **Règlement National d'Urbanisme** (le RNU) .

LES TRAVAUX NON SOUMIS À AUTORISATION

Les constructions de moins de 5 m² et de moins 1.50 mètre de hauteur

Les démolitions (sauf périmètres A.B.F et zones spécifiques du POS ou PLU)

LES TRAVAUX SOUMIS À DÉCLARATION PRÉALABLE

Les travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

Les travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

LES TRAVAUX SOUMIS À PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante : ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en habitation), ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

S'agissant des constructions nouvelles, elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions qui sont dispensées de toute formalité et celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

IMPORTANT

Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires.

Dès l'autorisation obtenue, procédez à un affichage sur le terrain où les travaux se dérouleront.

Cet affichage doit être visible de la voie publique pendant toute la durée du chantier (période minimum de 2 mois). Cet affichage vous protège : après une période de 2 mois d'affichage complet et visible de la voie publique, votre autorisation ne peut plus être en cause par un tiers (voisin).

En cas de doute sur la nécessité d'une autorisation, consultez la mairie avant tout démarrage des travaux.

Lors de l'élaboration de votre projet, vous pouvez consulter gratuitement un architecte conseil sur rendez-vous dans un centre de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE).



Pièce désirée	Lieu	A fournir	Coût	Observations
Inscription sur les listes électorales	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	1 justificatif de domicile de - de 3 mois Carte d'identité ou passeport	Gratuit	
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille Certificat de l'hôpital	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou en ligne sur service-public.fr	Indiquer : Nom, Prénoms, Date de naissance	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu du décès	Indiquer : Nom, Prénoms, Date du décès	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec son adresse
Recensement militaire	Mairie du domicile ou en ligne sur service-public.fr	Carte d'identité Livret de famille	Gratuit	Avoir 16 ans
Casier judiciaire (bulletin n°3)	Ce document ne peut être délivré qu'à la personne qu'il concerne. Il peut être demandé en ligne sur le site http://www.cjn.justice.gouv.fr ou par minitel (3615 CJN 0.06 €/mn) ou avec le formulaire Cerfa n°10071*02 (à demander en mairie)			

La carte d'identité et le passeport sont à faire à la Maison des Services de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande 4 rue du Docteur Gourdin à Thury-Harcourt. Prendre rendez vous au 02.31.79.61.61.

PACS : PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.



Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



ESSON Infos Pratiques

Aquasud

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
02 31 79 03 18 - www.aqua-sud.com
Bassin ludique, bassin sportif de 25 m, jacuzzi
et espace détente avec sauna et hammam.
Fermé à partir du 22 février pour travaux.

Gîte de groupes Le Traspy

Place Joseph Pitel - Route de Caen
Thury Harcourt - 14220 Le Hom
Service réservation Gîtes de France :
02 31 82 71 65 - gites-de-france-calvados.fr
Gîte 2 épis (réunions de famille, séminaires,
stages sportifs...). 48 lits, 13 chambres.
Salon avec cheminée, salle de réunion avec WiFi,
salle de restauration, salle de détente.

École de musique La Cingalaize

Contact : Maryline Letirand - 02 31 15 80 24
m.letirand@cingal-suisse-normande.fr
11 professeurs. Enseignement enfants et adultes.
Guitare, piano, batterie, accordéon, violon, saxophone,
formation musicale, éveil musical et chorale.
Plusieurs sites : Boulon, Bretteville-sur-Laize,
Thury-Harcourt - Le Hom et Barbéry.

Relais Assistants Maternels

Suisse Normande « Les Bout'Zans »

3 rue Paul Héroult

Thury-Harcourt - 14220 Le Hom

06 07 00 52 97

ram-lehom@cingal-suisse-normande.fr

Permanences et accueil sur rendez-vous :

mardi de 14h à 18h, jeudi de 14h à 17h,
vendredi de 14h à 17h30.

Itinérance :

Clécy : le 1^{er} jeudi de chaque mois
à la bibliothèque municipale.

Saint-Rémy : le 3^e jeudi de chaque mois
au centre culturel des Fosses d'Enfer.

Cingal Ouverture 1^{er} semestre 2021

07 88 17 72 35

ram-gouvix@cingal-suisse-normande.fr

Centres de loisirs

Accueil de loisirs du Hom

06 35 66 96 68

Projet Jeunes du Hom

07 76 58 57 98

Accueil de loisirs

de Bretteville-sur-Laize

06 65 44 18 06

Accueil de loisirs de Saint-Sylvain

06 65 44 18 06

Accueil de loisirs de Clécy

06 83 47 30 64

Projet Jeunes de Gouvix

06 65 55 03 52

Point Info 14

Bretteville-sur-Laize

Sur rendez-vous uniquement.

Place de la Mairie - 02 31 23 49 47

Ouverture au public : lundi, mardi
et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.



Déchetteries

Thury-Harcourt⁽¹⁾

Place de la Gare - 02 31 79 32 77

Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi de 9h à 11h45, mercredi et samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
vendredi de 14h à 16h45

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 9h à 11h45,
mardi et vendredi de 14h à 17h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Rémy-sur-Orne⁽¹⁾

Zone industrielle - 02 31 69 45 48

Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars :
lundi de 14h à 16h45, mercredi et samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45,
vendredi de 9h à 11h45

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre :
lundi et jeudi de 14h à 17h45,
mardi et vendredi de 9h à 11h45,
mercredi et samedi de 9h à 11h45
et de 14h à 17h45

Saint-Martin-de-Fontenay⁽¹⁾

RD 235 - 02 31 23 84 63

De novembre à février :

lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 16h45,
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h45
Fermé le mardi

De mars à octobre :

lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
jeudi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 18h,
samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Fermé le mardi

Caucicourt⁽²⁾

02 31 23 58 31

Mardi et vendredi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45,
mercredi et jeudi de 9h à 11h45 et samedi
(1^{er} et 3^e de chaque mois) de 9h à 11h45
Fermé le lundi

⁽¹⁾ Déchetterie fermée les jours fériés.

Assurez-vous qu'elle soit ouverte les veilles et lendemains de fêtes.

⁽²⁾ Horaires susceptibles d'être modifiés.



À la Maison de Services

Point Info 14 - Le Hom

Sur rendez-vous uniquement : 02 31 79 27 77

Ouverture au public : lundi, mardi,
jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
vendredi et mercredi de 8h30 à 12h.

Espace Public Numérique

Programme et inscription : 02 31 79 87 26.

Ouverture au public : lundi et jeudi
de 13h30 à 17h et mardi de 8h30 à 12h.

Ateliers d'initiation tout public :
le lundi et le jeudi à 9h.

Passeports

et cartes d'identité biométriques

Sur rendez-vous :

www.suisse-normande.com / 02 31 79 61 61

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30
et de 14h à 16h30, mercredi 8h30 à 11h30
et de 15h à 18h et samedi de 9h à 12h.

SPANC

Accueil téléphonique :

tous les jours aux horaires d'ouverture
de la Maison des Services.

Ouverture au public : mercredi matin.

Centre médico-social

5 rue Docteur Gourdin

Tél. 02 31 24 23 21 - Fax 02 31 24 23 25

Ouverture au public : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Fermé le mercredi après-midi.



Communauté de communes

Cingal - Suisse Normande

Maison de Services

Secrétariat de la Communauté de communes

4 rue Docteur Gourdin

Thury-Harcourt 14220 Le Hom

Tél. 02 31 79 61 61 - Fax 02 31 79 22 34

cdc@cingal-suisse-normande.fr

www.suisse-normande.com

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h





MAIRIE

4, rue de PONT D'OUILLY
14220 ESSON

 **02.31.79.45.13**

 **mairie.esson@orange.fr**

Permanences :

Mardi 16H00 18H30

Jeudi 16H00 18H30

Internet :

www.esson.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL SUISSE NORMANDE

(voirie, ordures ménagères, tourisme, scolaire)

 **02.31.79.61.61**

4, rue Docteur Gourdin
14220 LE HOM (THURY HARCOURT)

MAISON DES SERVICES

4, rue Docteur Gourdin
14220 LE HOM (THURY HARCOURT)

 **02.31.79.27.77**

Point Info 14

 **02.31.79.87.26**

Espace Public Numérique

GENDARMERIE

 **02.31.15.17.18**

LE HOM (THURY HARCOURT)

ouvert tous les jours de 8H à 12H 14H à 18H

 **02.31.59.17.56**

PONT D'OUILLY

ouvert les mardi et vendredi de 14H à 18H

COLLECTE ORDURES MENAGERES

Le mardi matin pour Esson

Le vendredi matin pour le Bas d'Esson



TARIFS DE LOCATION :

Pour les habitants de la commune

Pour un Weekend (samedi/dimanche ou jours fériés) : **230 €** plus frais de fonctionnement

Pour un vin d'honneur : **110 €** plus frais de fonctionnement

Une journée ou soirée en semaine : **150 €** plus frais de fonctionnement

Pour les habitants hors de la commune **340 €** plus frais de fonctionnement

Personne à contacter pour la réservation et la remise des clefs : Mairie au **02.31.79.45.13**

La cuisine est équipée de matériels modernes et indispensables à l'organisation de repas. La vaisselle n'est pas fournie.

Ces quelques photos vous donneront un petit aperçu de l'agencement des pièces utiles à l'organisation d'une réception.





CONSEIL DU 4 FÉVRIER 2020

Demande de subvention pour voyage scolaire

Préparation du Budget Primitif 2020

CONSEIL DU 3 MARS 2020

Budget principal : Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2019

Budget principal : Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2019

Vote du budget primitif 2020

Taxes communales 2020

Demandes de subventions aux associations 2020

Demande d'aide pour voyage scolaire

CCCSN : Autorisation de passage et balisage d'un circuit trail sur la commune

Travaux eaux pluviales

CONSEIL DU 25 MAI 2020

Election du Maire et des Adjoints

Charte de l' élu local

Indemnités du Maire et des Adjoints

Désignation des délégués à la Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande

CONSEIL DU 16 JUIN 2020

Délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal

Délégation de fonctions du Maire aux Adjoints

Convention FREDON pour la lutte contre le frelon asiatique

Désignation des délégués au SDEC Energie

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Thury-Harcourt Esson

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal Scolaire de la Suisse Normande

Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

Désignation des délégués aux commissions communales

Désignation du correspondant Défense

Désignation du référent Sécurité Routière

Désignation des délégués à la Commission des Impôts Directs



CONSEIL DU 7 JUILLET 2020

Présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et avis du Conseil Municipal

Présentation du Budget Primitif 2020

Travaux à prévoir et demande d'APCR

Présentation de la déviation de Thury-Harcourt

Mise à disposition de la salle des fêtes à la CCCSN – Remboursement

CONSEIL DU 10 JUILLET 2020

Désignation des délégués du conseil municipal et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

CONSEIL DU 8 SEPTEMBRE 2020

Raccordement à l'assainissement collectif de Le Hom

Décision modificative sur le Budget Primitif

Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Désignation des délégués aux commissions de la CCCSN

CONSEIL DU 6 OCTOBRE 2020

Rapport Qualité Prix Service Assainissement non collectif

Rapport Qualité Prix Service Public d'eau potable

Subvention école 2020

Convention de mise à disposition de matériel avec la commune de Saint Omer

CONSEIL DU 1 DÉCEMBRE 2020

Délibération pour la durée des amortissements

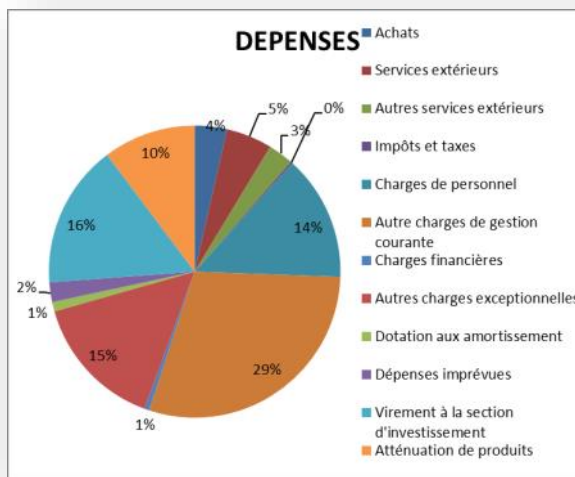
Aides pour la cantine et la garderie

Demande d'aide

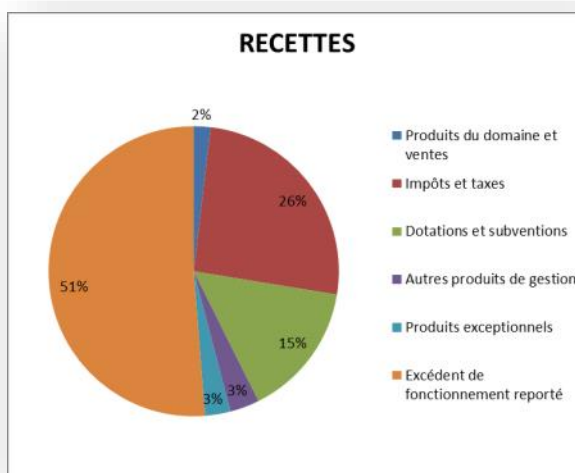


FONCTIONNEMENT

Achats	16 400,00 €
Services extérieurs	23 350,00 €
Autres services extérieurs	12 800,00 €
Impôts et taxes	1 000,00 €
Charges de personnel	63 540,00 €
Autre charges de gestion courante	135 014,00 €
Charges financières	2 359,74 €
Autres charges exceptionnelles	68 739,58 €
Dotation aux amortissement	4 762,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement	72 798,41 €
Atténuation de produits	47 000,00 €
	457 763,73 €



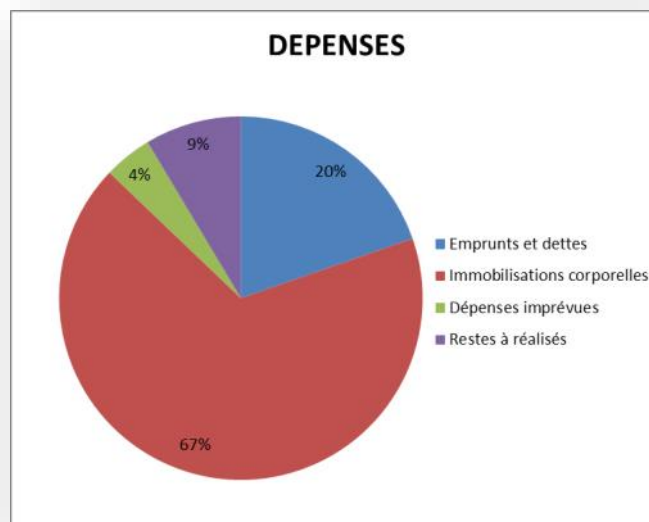
Produits du domaine et ventes	8 600,00 €
Impôts et taxes	117 642,00 €
Dotations et subventions	68 945,00 €
Autres produits de gestion	15 010,00 €
Produits exceptionnels	13 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	234 566,73 €
	457 763,73 €



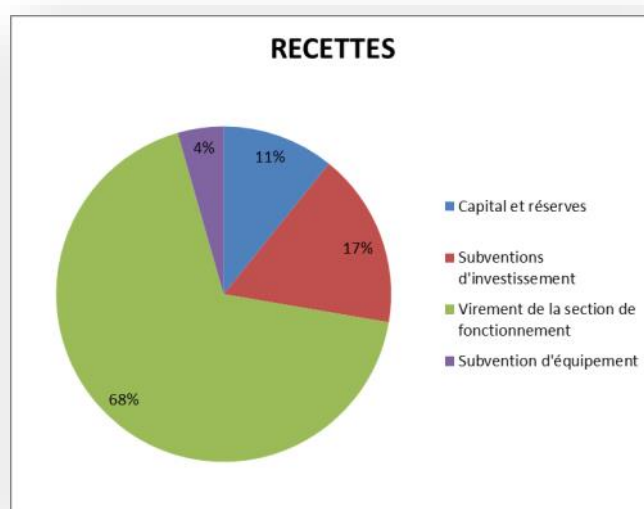


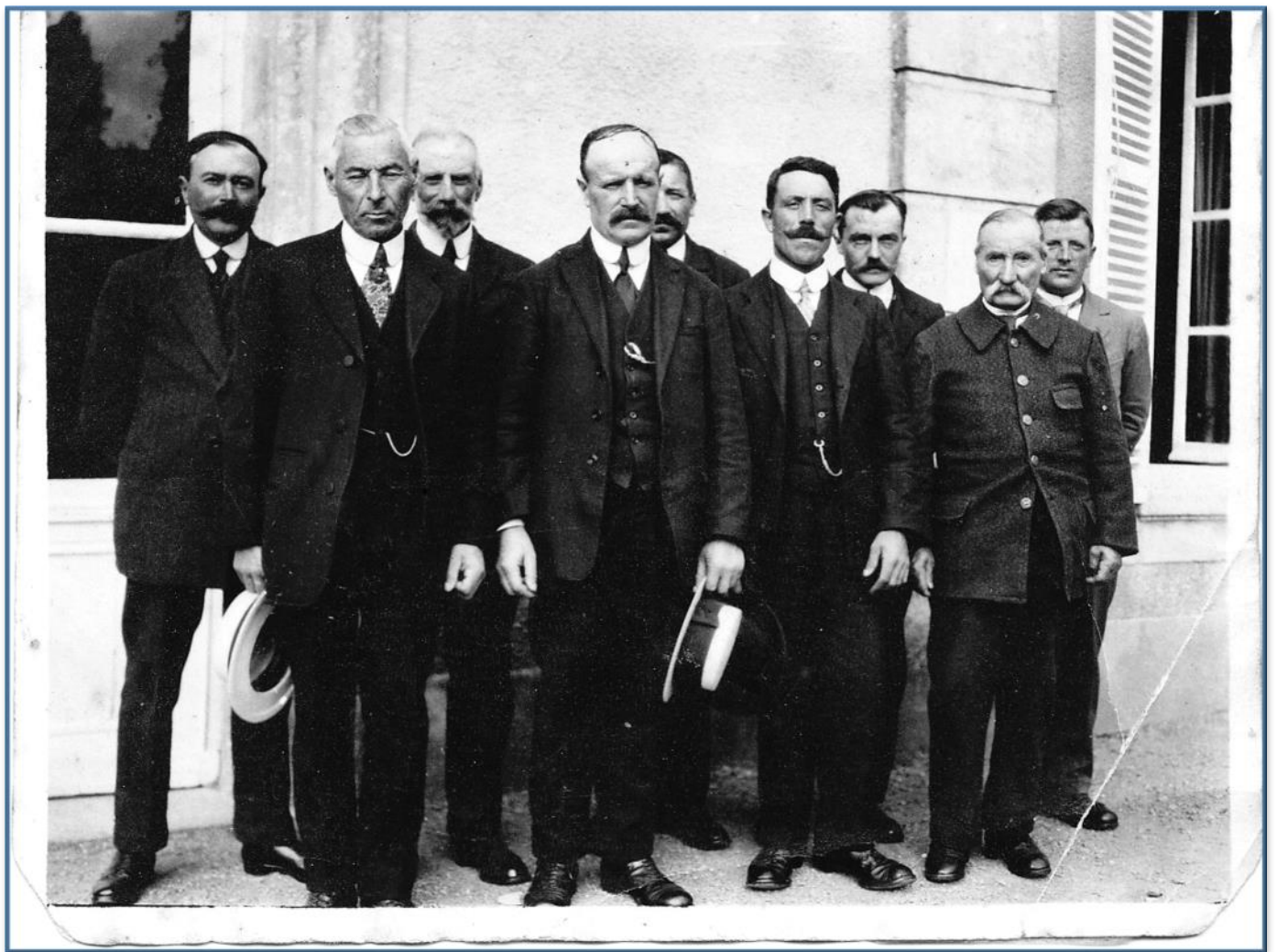
INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes	22 967,41 €
Immobilisations corporelles	78 690,00 €
Dépenses imprévues	5 000,00 €
Restes à réalisés	10 010,00 €
	116 667,41 €



Capital et réserves	11 607,40 €
Subventions d'investissement	18 097,00 €
Virement de la section de fonctionnement	72 798,41 €
Subvention d'équipement	4 762,00 €
Résultat reporté	9 402,60 €
	116 667,41 €





Le Conseil Municipal d'Esson il y a 100 ans